

La tourelle est disposée très-économiquement et de manière à être facilement transportable. Elle se compose d'un cylindre en tôle de 1^m,40 de diamètre et de 6^m,40 de hauteur, renfermant des marches intérieures, aussi en tôle, qui entourent un noyau central en fonte. Des nervures et des consoles en fonte portent une galerie de service autour de la murette qui sert de support à la lanterne.

Le poids de la tourelle proprement dite, y compris la plaque en fonte qui en forme la base de fondation, est d'environ 6,500 kilogrammes. Elle coûte, avec la lanterne, 9,300 francs à Paris.

Le candélabre pour feux de port est disposé de manière qu'on puisse placer un feu à l'extrémité d'une jetée étroite.

Le feu est allumé dans une petite cabane où la lanterne est enfermée pendant le jour, et il peut être hissé jusqu'à 8 mètres de hauteur. Cet appareil avec ses accessoires coûte 1,654 francs.

Travaux d'amélioration de la Dombes (Ain). — L'état d'insalubrité de la Dombes, à cause de ses nombreux étangs, est trop connu pour avoir besoin d'être décrit. L'Administration des travaux publics en poursuit depuis longtemps l'amélioration, et, à partir de 1853 notamment, des mesures spéciales ont été prises dans ce but.

Des primes ont été attribuées aux dessèchements, des routes agricoles ont été créées, le curage des cours d'eau a été mieux assuré, enfin un chemin de fer a été exécuté à travers la contrée. Si l'application des prescriptions de l'Administration a souffert des retards, cela tient surtout à la résistance des propriétaires et à la constitution particulière de la propriété des étangs, qui appartiennent presque toujours à deux personnes différentes, selon qu'ils sont en eau ou à sec.

Le pays d'étangs a une superficie de 112,725 hectares, sur laquelle les étangs occupent 19,215 hectares. Comme ils restent habituellement en eau pendant deux ans, et à sec pendant un an, la surface inondée peut être évaluée à 12,000 hectares en nombre rond.

Tous les étangs ont été formés au moyen de barrages exécutés de mains d'homme, au xv^e siècle, à la suite des guerres féodales qui décimèrent la population de la Bresse et de la Dombes. Pour les assécher, il suffit de rendre aux eaux leur écoulement naturel.

La compagnie du chemin de fer a été chargée, en vertu de son contrat de concession de 1863, d'opérer le dessèchement de 6,000 hectares, moyennant une subvention de 1,500,000 francs. Aujourd'hui 434 étangs, d'une superficie totale de 4,813 hectares, sont desséchés.

Les résultats déjà obtenus, quoique fort éloignés de la solution